



Les premières pistes du gouvernement pour revaloriser les enseignants

Augmentation des débutants, évolution de la grille salariale, formation... Plusieurs dossiers sont sur la table, ainsi qu'une hausse de 3,6 milliards d'euros pour le budget de l'éducation nationale en 2023. Le ministre de l'éducation et de la jeunesse, Pap Ndiaye, lors d'une séance de questions au gouvernement à l'Assemblée nationale, le 2 août 2022. ALAIN JOCARD / AFP

Tracer des perspectives. Si « la situation s'avère plus difficile que d'habitude » pour cette rentrée scolaire du fait d'une pénurie d'enseignants, de l'aveu même du ministre de l'éducation nationale, Pap Ndiaye, le gouvernement tente de voir à plus long terme. Au cœur de l'été, Gabriel Attal, ministre délégué chargé des comptes publics, a confirmé que l'éducation nationale ferait partie des priorités budgétaires pour 2023. Dans un contexte contraint, elle bénéficiera d'une hausse de 3,6 milliards d'euros de ses crédits, soit 6,3 % d'augmentation. « L'engagement du président de la République quant à la poursuite de la hausse des salaires sera tenu et aucun enseignant n'entrera dans la carrière à moins de 2 000 euros net. C'est une première réponse forte à l'enjeu d'attractivité du métier d'enseignant », a expliqué M. Attal dans un entretien aux Echos, le 8 août.

Une annonce accueillie avec perplexité par les syndicats d'enseignants, qui attendent d'en savoir plus sur la ventilation de ces nouveaux crédits et s'inquiètent de la manière dont l'inflation viendra troubler la donne. « Nous avons déjà entendu cet objectif de 2 000 euros par mois pour tous les enseignants sous le précédent quinquennat et le gouvernement n'y est pas parvenu », assène Guislaine David, porte-parole du SNUipp-FSU, syndicat majoritaire dans les écoles primaires.

« Ce chiffrage est positif, mais nous ne voulons plus croire au Père Noël et être déçus. Nous avons été habitués par le passé à des discours séducteurs qui se sont soldés par des déceptions. L'enveloppe est importante, mais les besoins le sont tout autant », confie, « très prudent », Stéphane Crochet, du SE-UNSA. Pour les organisations représentatives, en effet, ces revalorisations salariales, chantier majeur de ce nouveau quinquennat pour provoquer le « choc d'attractivité » en faveur du métier d'enseignant espéré par Pap Ndiaye, ne doivent pas concerner que les débuts de carrière.

« Un faux plat très long »

Le ministre de l'éducation nationale s'est dit conscient de cet enjeu lors de son audition par les députés, le 2 août.

« Il existe actuellement un faux plat très long pendant lequel les enseignants ne voient pas leur rémunération augmenter. C'est donc bien l'ensemble de la grille salariale qu'il faut repenser », a insisté M. Ndiaye devant la représentation nationale, en dressant la feuille de route de ces prochains mois. « Nous avons l'ambition de repenser de façon large le métier d'enseignant. Cela ne peut pas se faire en l'espace d'un été », a-t-il fait savoir.

Des négociations vont s'engager durant tout l'automne autour de cette question de la revalorisation, « qui n'est pas seulement financière mais aussi sociale et morale », insiste le ministre. Conformément au programme d'Emmanuel Macron, Pap Ndiaye veut échanger avec les organisations représentatives sur « les missions nouvelles à proposer aux enseignants ». Pendant la campagne présidentielle, le président candidat avait évoqué des hausses de salaires allant jusqu'à 20 % pour les enseignants qui accepteraient ces nouvelles missions, parmi lesquelles le remplacement de collègues absents ou l'aide aux devoirs. « Il s'agit avant tout de reconnaître les missions déjà existantes avec un métier qui s'est complexifié au fil des années », prévient Catherine Nave-Bekhti, du SGEN-CFDT.

Devant les députés, Pap Ndiaye a insisté sur la nécessité de s'intéresser aux évolutions de carrière, à ceux qui entrent dans le métier après 40 ans comme à ceux qui veulent le quitter au bout de quelques années. « Ces questions RH doivent tenir compte des aspirations de notre jeunesse, qui ne sont plus aussi linéaires qu'auparavant » a-t-il insisté.

Le ministre de l'éducation nationale a l'intention de mettre tous les sujets sur la table. « Il y a une réflexion à entamer sur le recrutement. Est-ce absolument nécessaire et est-ce une bonne idée que de recruter des professeurs des écoles à bac + 5 ? », s'interroge-t-il de manière ouverte. Une ligne rouge pour bon nombre de syndicats, qui ne veulent pas de distinction dans les modes de recrutement des enseignants du premier et du second degré. «





Nous n'allons pas revenir en arrière » , s'alarme Guislaine David, pour qui « il s'agit avant tout de construire une entrée progressive dans le métier »

